

Saint -Martin -d'Hères, le 10 mars 2017

Madame la Présidente de l'Université Grenoble Alpes
à
Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'Administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

17 mars 2017

09h00

Amphi 018 (rez-de-chaussée)

Bâtiment IM²AG

60 rue de la Chimie

Domaine Universitaire

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations**

- 2. Point d'information sur le plan de retour à l'équilibre**

- 3. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 17 février 2017**

- 4. Affaires institutionnelles**
 - 4.1 Dénomination du nouveau bâtiment EESS en bâtiment « Simone Veil »,
 - 4.2 Création du service commun UGA Editions et approbation des statuts,
 - 4.3 Modification des statuts de l'UGA,
 - 4.4 Approbation du règlement intérieur de l'UGA.

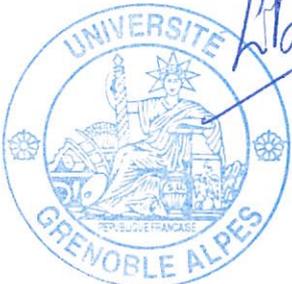
5. Présentation du dispositif général du Sport de Haut Niveau

6. Finances

- 6.1 Approbation des barèmes applicables aux indemnités ou allocations à verser aux bénéficiaires désignés par les laboratoires de l'UGA et pris en charge par CAMPUS France,
- 6.2 Approbation des tarifs de formation de l'IUT2,
- 6.3 Approbation du tarif du C2i2e de l'ESPé,
- 6.4 Autorisation de signer le marché relatif au lot 4 « Façades », de la consultation portant sur les travaux de construction de la maison de la création et de l'innovation,
- 6.5 Autorisation de signer le protocole transactionnel avec la société THEIA.

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.


 UNIVERSITÉ
GRENOBLE ALPES
Lise DUMASY



PROCURATION

Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes

Je soussigné(e).....
donne procuration à.....
pour me représenter et voter en mon nom lors du Conseil d'Administration du **17 mars 2017**.

Fait à Saint- Martin-d' Hères le

Signature

NB :

- Cette procuration est à remettre à la personne de votre choix qui doit impérativement être membre du CA (sans distinction de collège) ou à transmettre par mail à daji-service-institutionnel@univ-grenoble-alpes.fr en amont de la réunion.
- Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.